



Comprendre la recherche animale et ses alternatives

Le Gircor est une association regroupant des acteurs publics et privés de la recherche et de l'enseignement supérieur, ayant recours aux animaux à des fins scientifiques.

La dernière décennie a vu des avancées très prometteuses en matière de méthodes alternatives. Le recours aux animaux reste néanmoins indispensable et complémentaire pour faire avancer la recherche, pour assurer le développement et la sécurité des médicaments destinés à l'homme et à l'animal, ou pour préserver l'environnement et améliorer le bien-être des animaux.

Cette utilisation des animaux est encadrée par une réglementation stricte exigeant un niveau élevé de protection des animaux et fondée sur la règle des 3R (Remplacer, Réduire, Raffiner).

Les modalités et les nécessités du recours aux animaux en recherche sont néanmoins mal connues du public ce qui entraîne beaucoup d'idées préconçues. Le rôle du Gircor est d'informer et de communiquer sur ce sujet sensible et complexe.



Les missions et les engagements du Gircor



Répondre aux interrogations du public

sur le recours aux animaux et sur les méthodes alternatives dans le domaine de la recherche, les enjeux et leur nécessité.



Contribuer à l'amélioration des pratiques

pour une recherche éthique et responsable à travers notamment l'application des 3R, la promotion des méthodes alternatives et la «Culture du soin».



Promouvoir la transparence

des structures utilisant des animaux à des fins scientifiques ou réglementaires.

La règle des 3R

Élaboré en 1959, le principe des 3R définit une conduite pour une approche éthique de l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques. Bien que ce principe était déjà appliqué par la communauté scientifique, la directive européenne 2010/63/UE impose une justification de la mise en œuvre de chaque R, dès la conception de projet impliquant l'utilisation d'animaux dans les procédures expérimentales.



Remplacer

Substituer les modèles animaux par d'autres méthodes lorsque cela est possible (méthodes in vitro, simulations bio-informatiques, etc.).



Réduire

Limiter le nombre d'animaux utilisés pour les expériences.



Raffiner

Améliorer les conditions d'élevage, d'hébergement et de soins, et la méthodologie utilisée dans les procédures, afin d'éliminer ou de réduire au minimum toute douleur, souffrance ou angoisse ou tout dommage durable infligé aux animaux.



Les actions du Gircor



Affaires publiques

- > Représenter les acteurs de la recherche auprès des instances réglementaires françaises et européennes.
-



Communication et information

- > Produire une information scientifique juste et équilibrée sur les modèles animaux et les méthodes alternatives dans la recherche.
 - > Répondre aux sollicitations des médias.
-



Sûreté

- > Réaliser une veille.
 - > Accompagner les adhérents en cas de crise.
-



Ethique et bien-être animal

- > Participer activement aux instances nationales (CNEA et CNREEA) et aux réseaux nationaux (C2EA et SBEA) relatifs à l'éthique et au bien-être animal.
 - > Contribuer à l'évolution de la réglementation.
-



Formation

- > Former les membres des C2EA sur le cadre éthique et réglementaire de l'utilisation des animaux dans la recherche.
 - > Organiser des formations pour ses adhérents.
-



Placement des animaux

- > Contribuer à l'essor du placement des animaux.
- > Collaborer avec les instances réglementaires et les associations de protection animale.



La Charte de transparence sur le recours aux animaux à des fins scientifiques et réglementaires en France



1. Expliquer les raisons et les conditions du recours aux animaux

à des fins scientifiques et réglementaires.



2. Diffuser l'information

auprès du grand public et des médias.



3. Faciliter les échanges d'information

auprès du grand public et des médias.



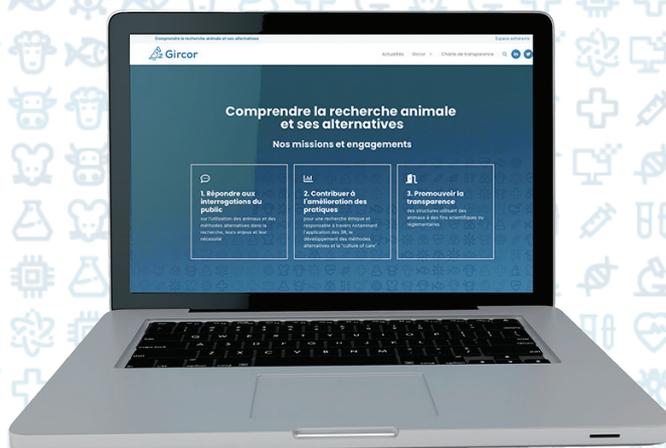
4. Produire chaque année un document

sur les progrès en matière d'information du public.

Lancée en février 2021, la Charte réunit aujourd'hui plus de 40 signataires et a reçu le soutien des 4 Académies (sciences, médecine, pharmacie et vétérinaire). Son premier rapport annuel, disponible sur le site internet du Gircor, a été publié en juin 2022.

Un site internet

pour vous informer sur l'actualité de la
recherche animale et de ses alternatives



www.gircor.fr